

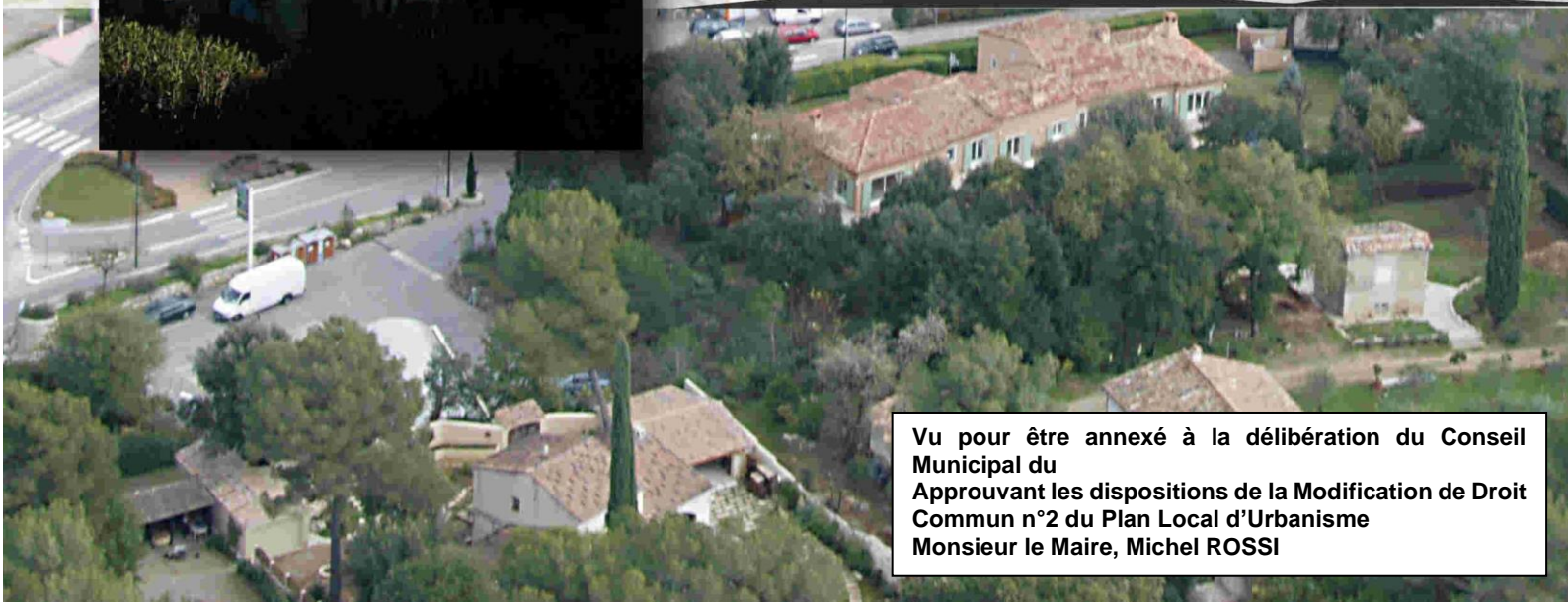
Roquefort les Pins



Plan Local d'Urbanisme

Modification Droit Commun n°2

PIECES ADMINISTRATIVES



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
Approuvant les dispositions de la Modification de Droit
Commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme
Monsieur le Maire, Michel ROSSI

SOMMAIRE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES
DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

Note afférente à l'enquête publique

A – DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL LIEES A LA PROCEDURE

- délibération de prescription du 06/12/2022
- délibération suite à donner avis MRAE du 03/10/2023

B – AVIS CONFORMES DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE
ENVIRONNEMENTALE

- avis conforme du 11 juillet 2023
- avis conforme du 18 septembre 2023

C – AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

C1 – Avis de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes

C2 – Avis de Monsieur le Président de la CA Sophia Antipolis

C3 – Avis de Monsieur le Président du Département des Alpes Maritimes

C4 – Avis de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes
Maritimes

C5 – Avis de Monsieur le Maire de la Commune de TOURRETTES-SUR-LOUP

D – AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

D1 – Ordonnance de désignation du Commissaire Enquêteur par le tribunal administratif de
NICE

D2 – Arrêté d'enquête

- avis conforme du 18 septembre 2023